### PROGRAMME DE FORMATION



### Formation Périodique Hors Imagerie (FPHI)

### Objectifs.

Se mettre en conformité avec l'obligation réglementaire de formation

#### Pré-requis.

Avoir suivi avec succès une vérification de leurs antécédents ou un contrôle préalable à l'embauche

Etre titulaire d'une carte professionnelle.

Avoir obtenu une certification d'agent de sûreté.

## Personnels concernés

Personnes qui souhaitent exercer la fonction d'agent de sûreté

#### Durée.

10h30+15mn d'évaluation

# Nombre maximum de stagiaire.

12 stagiaires.

# Validation de la Formation.

Evaluation écrite sous forme de QCM.

Note minimum: 12/20.

## Validité de la Formation.

Semestre calendaire

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Exercices, films et support stagiaire remis aux participants

Vidéoprojecteur, tableau blanc

#### Accueil

Présentation et déroulement de la session.

### Objectifs pédagogiques généraux

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation civile, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès
- Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires (utilisés à l'aéroport)
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Capacité à effectuer des fouilles manuelles selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés
- Capacités relationnelles, en particulier pour faire face aux différences culturelles et aux passagers susceptibles de causer des troubles
- Compréhension de la configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'inspection/de filtrage
- Connaissance des autorisations, y compris des titres de circulation et des laissez-passer de véhicules donnant accès aux zones côté piste et capacité à identifier ces autorisations
- Connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisés
- Connaissance des exigences applicables au transport
- Connaissance des exigences de protection pour le fret et le courrier
- Connaissance des exigences de protection pour les bagages de soute Connaissance des méthodes d'inspection/de filtrage appropriées pour différents types de fret et de courrier
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement
- Connaissance des prescriptions légales applicables
- Connaissance des prescriptions légales en matière de contrôle d'accès, notamment des exemptions et des procédures spéciales de sûreté
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence
- Connaissance des procédures de patrouille et de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des systèmes de contrôle d'accès utilisés à l'aéroport
  Connaissance des techniques d'inspection des véhicules







## PROGRAMME DE FORMATION

### Formation Périodique Hors Imagerie (FPHI)

- Connaissance des techniques de fouille manuelle
- Connaissances des exigences d'inspection/de filtrage applicables au fret et au courrier, et des procédures spéciales de sûreté
- Connaissances des motifs d'exemptions de l'inspection/du filtrage et des procédures spéciales de sûreté
- Connaissances des prescriptions légales applicables aux inspections de véhicules,
- Capacités relationnelles, en particulier pour faire face aux différences culturelles et aux passagers susceptibles de causer des troubles

#### **Evaluation**

Evaluation sous forme de QCM



